

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2023

N° CCAS_2023DL033

Date de convocation : 22 septembre 2023

Affichage du compte-rendu : 28 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

OBJET : Compte rendu de délégation

L'an deux mille vingt trois, le vingt six septembre à 18:00 heures le conseil d'administration du CCAS de Corbas, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans la salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Alain VIOLLET.

Présents : Alain VIOLLET, Christiane PUTHOD, Véronique GIROMAGNY, Florent RIVOIRE, Dominique BABE, Souade KACI, Nathalie RENE, Gilles BARRET, Serge BLAIN, Martine BONNAUD, Florence BUACHE, Jeannine MATHE, Joseph RIVOIRE, Monique SAINT LOUP

Excusés / pouvoirs : Ghislaine ARCARO (donne pouvoir à Gilles BARRET)

Secrétaire de séance : Béatrice MILLET

Rapporteur : Alain VIOLLET

Monsieur le président prie le conseil d'administration de bien vouloir **NOTER** comme suit, les décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre de la délégation qui lui a été donnée :

DATE	OBJET	PARTIE INTÉRESSÉE	montant
DU 6 JUIN 2023 AU 11 SEPTEMBRE 2023	Obligation alimentaire : 0 dossier instruit Aide sociale : 0 dossier instruit CSS : 1 dossier AME : 1 dossier RSA : 0 demande instruite Domiciliation : 9 nouvelles demandes et 2 renouvellements ASPA : 0 demande instruite		
15/06/2023 2023DC047	LPG-DEVIS ET CONVENTION ATELIERS ARTS PLASTIQUES AVEC ADELINE TOULON Annule et remplace la décision 2023DC038 : numéro de SIRET manquant 3 ateliers d'arts plastiques au bénéfice des enfants de l'EAJE	ADELINE TOULON, PLASTICIENNE, 16 RUE ST MAURICE 69008 LYON	395,75 € TTC (dont 300,00€ pour les ateliers, 15,75€ pour les frais de déplacement et 80,00€ pour le matériel) (D)

	les petits gônes		
15/06/2023 2023DC048	IAE-DEVIS ET CONVENTION ATELIERS ARTS PLASTIQUES AVEC ADELINE TOULON Annule et remplace la décision 2023DC038 : numéro de SIRET manquant 6 ateliers entre avril et juin 2023 d'arts plastiques	ADELINE TOULON, PLASTICIENNE, 16 RUE ST MAURICE 69008 LYON	691,5€ TTC dont 600,00€ pour les ateliers, 31,50€ pour les frais de déplacement et 60,00 € de matériels (D)
15/06/2023 2023DC049	CONTRAT DE MAINTENANCE DU GROUPE FRIGORIFIQUE AVEC THERMO KING Avenant au contrat, inclut toutes les révisions obligatoires, le remplacement du déshydrateur et des courroies, et de tout type de panne A compter du 1 ^{er} juillet 2023 pendant 12 mois	FROID ET SERVICES 601 CHEM. DE LA SAULAIE, 38670 CHASSE SUR-RHÔNE	55,00€ HT / mois soit 795,00 TTC /an (D)
26/07/2023 2023DC050	CCAS - ATTRIBUTION DES AIDES ALIMENTAIRES JUIN 2023 127 CAP		635,00€ (D)
26/07/2023 2023DC051	CCAS - ATTRIBUTION D'AIDES FINANCIÈRES COMMISSION PERMANENTE 22 JUIN 2023		1945,00€ (D)
26/07/2023 2023DC052	RELAIS PETITE ENFANCE - 2023 - SOPHROLOGIE AVEC ANNE BRUN 8 séances d'une heure pour les assistants maternels de septembre à décembre	ANNE BRUN - 16 RUE DES MARRONNIERS-69960 CORBAS	800 € TTC (D)
01/08/2023 2023DC053	LPG-DEVIS-SPECTACLE FIN D'ANNÉE 2023- CIE EN ROUTE MAUVAISE TROUPE Signature d'un devis pour le spectacle de fin d'année du 19 décembre 2023 pour l'EAJE les petits gônes	LA COMPAGNIE « EN ROUTE MAUVAISE TROUPE » - 12 RUE DE LA GRANDE FAILLE 69007 LYON,	600,00€ TTC (D)
01/08/2023 2023DC054	CCAS - ATTRIBUTION D'AIDES FINANCIERES COMMISSION PERMANENTE 24 JUILLET 2023		2809,79€ (D)
01/08/2023 2023DC055	RELAIS PETITE ENFANCE 2023 SOPHRO CHOCO AVEC CELINE UBELMANN 2 ateliers d'une heure au mois de novembre 2023	CÉLINE UBELMANN,16 RUE DES MARRONNIERS-69960 CORBAS	200,00 TTC (D)
25/08/2023 2023DC056	CCAS - ATTRIBUTION DES AIDES ALIMENTAIRES JUILLET 2023		400 €

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le

S²LO

ID : 069-266910413-20230926-CCAS_2023DL033-DE

	80 CAP		
25/08/2023 2023DC057	IAE - CONTRATS DE CESSION ET DEVIS - SPECTACLES FIN D'ANNEE 2023- INTRIGNANT'S COMPAGNY 2 spectacles pour les enfants de l'EAJE sur le thème de la foret et de Noël	LA COMPAGNIE DE THÉÂTRE INTRIGANT'S COMPAGNY-64, ROUTE NATIONALE - 69380 LISSIEU	940€ TTC (850,00€ de représentations et 90,00€ TTC de frais de déplacement)

(D) dépenses - (R) recettes

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PREND ACTE.

Fait à CORBAS, les jour, mois, et an que dessus,
au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,